

MASTER MANAGEMENT DU DEVELOPPEMENT
Mention Action humanitaire et sociale – 2^{ème} année

FICHE METIER : AGENT DE DEVELOPPEMENT LOCAL

Métier du social

1) tâches:

Son rôle est de mobiliser l'ensemble des ressources d'un quartier, de le dynamiser par la mise en œuvre d'un projet collectif de développement.

2) responsabilités:

Ses responsabilités sont multiples car son travail se définit en fonction des besoins locaux.

Il analyse régulièrement le contexte urbain et les besoins de ses habitants en infrastructures

Il soutient la vie culturelle d'un quartier (en renforçant les équipements socioculturels : cinémas, bibliothèques, locaux polyvalents...);

Il participe à des réflexions sur le travail de la police ;

Il intervient dans la prévention de la moyenne et petite délinquance;

Il développe les pratiques sportives et de loisirs ;

Il assure la liaison entre l'école et le quartier et s'implique dans les actions d'insertion économique. Il favorise la cohabitation interethnique en multipliant les réseaux de solidarité et en travaillant à une meilleure connaissance des différentes cultures.

Ses décisions sont toujours prises en concertation avec les habitants.

3) compétences et profil requis:

Posséder une bonne expérience du travail social et une grande connaissance du quartier est capital.

Titulaires d'un diplôme universitaire de deuxième cycle.

4) qualités requises :

Il doit savoir mettre en synergie des logiques différentes.

Il doit également posséder des qualités relationnelles et de médiation et un savoir-faire dans l'animation d'équipes : ouverture d'esprit pour s'adapter à d'autres schémas, ingéniosité, sens de l'analyse pour trouver des solutions au cas par cas, sens de la communication.

Le sens des responsabilités est aussi indispensable.

5) statuts et salaires pratiqués :

La fonction d'agent de développement est récente. Il doit encore trouver sa juste place aux côtés des élus, des acteurs locaux, des bénévoles et militants, des responsables associatifs et des agents administratifs.

Le salaire annuel d'un agent de développement oscille entre environ 18 300 euros et 30 500 euros, mais la rémunération dépend du profil et des missions de l'agent de développement.